



Direction régionale Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Réponses aux questions posées lors de la réunion qui s'est tenue

à la Direction Régionale Languedoc-Roussillon

Le 3 janvier 2017

Assistaient à la réunion :

POUR LA DIRECTION

M. EL FATOUHI Hichem - Responsable Ressources Humaines
Mme AASSASS Ekram - Assistante Ressources Humaines
M. JULLIAN Alain - Chef de District

DELEGUES DU PERSONNEL

TITULAIRES

M. BAUDUIN Jean-Luc	District Rivesaltes
Mme TUR Maryline	District Sète
M. GONZALEZ Vincent	District Narbonne
M. SALVAN Laurent	District Sète
M. PIGNOL Dominique	DRE LR
M. CARLES Philippe	District Carcassonne
M. SENDON Robert	DRE LR
M. MORENO Philippe	DRE LR

SUPPLEANTS

M. GRANDENER Bruno	District Rivesaltes
M. BURNICHON Didier	District Rivesaltes
M. NOGUERA Joseph	District Rivesaltes
Mme RODIER Isabelle	District Sète
M. GAU Gisèle	District Narbonne
M. ARMAING Christophe	DRE LR
M. MAINGUIN Michel	District Carcassonne
Mme ZARATE Christiane	District Carcassonne

REPRESENTANTS SYNDICAUX

M. CAPARROS Alain	DRE LR
M. MALAVIEILLE Sébastien	District Sète
M. BOVE Sébastien	DRE LR
M. BELCHI Eric	District Narbonne
M. TORREILLES Raoul	District Rivesaltes

La séance est ouverte à 14h00

A - REPONSES A DES QUESTIONS POSEES A DES REUNIONS PRECEDENTES

NEANT

B - QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

NEANT

C - QUESTIONS ECRITES POSEES EN SEANCE

Q : 2017.01.01

Un superviseur péage polyvalent est-il obligé de participer aux missions liées à la téléopération, soit faire de la téléassistance et ou de la téléexploitation?

Si la réponse est positive, sur quelles règles (conventions, articles...) se base la direction pour l'imposer.

Un superviseur péage polyvalent peut être amené à participer aux missions liées à la télé opération comme le prévoit la convention 80.

Q : 2017. 01.02

Q : 2016.12.07

Est-il normal que les conducteurs péage de Narbonne, demandent aux salariés de signer une attestation de formation « sécurisation des données bancaires » sur la formation PCI-DSS alors qu'ils ne l'ont pas effectuée ?

Dans le cadre des formations péage, il est demandé aux Formateurs Interne Occasionnels référents de re-sensibiliser l'ensemble des salariés à la norme PCIDSS (sécurisation des données bancaires) et à son application au péage.

Ce module de recyclage doit être dispensé annuellement par les formateurs (encadrement péage pour Narbonne) à l'ensemble du personnel sous la forme d'un accompagnement de poste.

Dans ce cadre, la majorité des salariés a été vue par l'encadrement ces dernières semaines (en accompagnement au cours des postes de travail ou sous la forme d'information lors des réunions péage).

A l'issue de cet accompagnement/information, l'encadrement tout en précisant qu'il se tient à disposition des salariés demande à ce que le ou les participants signent la feuille d'attestation.

Pour quelle raisons n'avez-vous pas programmé de vraies sessions de formations ?

En effet il s'agit d'une formation qualifiante donc il y a transmission de savoir et cela ne peut faire l'objet d'un simple accompagnement ou d'une simple information en accord avec la convention d'entreprise sur la formation professionnelle.

Nous réitérons notre réponse faite à la question Q : 2016.12.07 lors des DP de décembre 2016.

La séance est levée à 15H00.

PROCHAINE REUNION LE MARDI 7 FEVRIER 2017

A 14H00 A LA D.R.E. LANGUEDOC- ROUSSILLON

Narbonne, 7 Février 2017

